

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX PRENANT LA FORME D'UN CONTRAT D'ACCUEIL AVEC LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 079-200041317-20230925-C__50_09_2023-DE



C- 50-09-2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX PRENANT LA FORME D'UN CONTRAT D'ACCUEIL AVEC LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Conformément à l'adoption, par la délibération communautaire datée du 9 avril 2018, d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour la période 2018-2023 par la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Dans la continuité des conventions cadre successives de partenariat et d'objectifs 2020-2022 et 2022-2023 entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université adoptées par délibération du Conseil d'Agglomération, et des conventions spécifiques d'accueil par la CAN des formations portées par l'université de La Rochelle sur le Niortais 2021-2022 et 2022-2023.

Au titre de sa compétence en matière d'enseignement supérieur, la Communauté d'Agglomération du Niortais développe l'installation de nouvelles formations supérieures en lien avec les acteurs sur son territoire.

Pour ce faire et afin d'accueillir l'établissement dans les conditions les plus adéquates possibles, la Communauté d'Agglomération du Niortais met à disposition de La Rochelle Université, et ce à titre gratuit, les superficies nécessaires aux formations accueillies dans les domaines de l'informatique et du cloud pour l'année universitaire 2023-2024. Cette mise à disposition représente un montant de 66 906 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le contrat d'accueil pour l'occupation d'espaces par La Rochelle Université à Niort Tech,
- Approuve la gratuité accordée à La Rochelle Université pour l'année universitaire 2023-2024,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Secrétaire de séance

Eric PERSAIS

Vice-Président Délégué